

REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI

« AXELCUP »

6 et 7 mai 2017

- 1) « AXEL CUP » est un tournoi individuel jeune, pour les catégories Minibads, Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets (voir précisions dans la fiche d'invitation) En minibads, il n'y aura que des tableaux de simple. Dans les autres séries jeunes, chaque joueur pourra s'inscrire dans 3 tableaux au maximum (LE MIXTE SERA EN ELIMINATION DIRECTE). Les joueurs sont autorisés à s'inscrire dans des catégories d'âge différentes suivant les tableaux. De plus, des tableaux réservés aux joueurs P12/NC seront ouverts uniquement en SH et SD, dans les catégories Minimes, Benjamins et Poussins (si le nombre minimum d'inscrits requis par le RGC n'est pas atteint (c'est-à-dire 4 pour une poule), le tableau NC concerné sera fusionné avec le tableau des classés de la même catégorie d'âge). Le nombre d'inscrits sera limité en fonction des capacités des salles, et de l'application du Règlement Général des Compétitions. Si le nombre d'inscrits est trop important par rapport aux conditions d'organisations (maximum 220 joueurs), les participants seront retenus selon le critère du meilleur classement par points hebdomadaire (selon CPPH du 27 avril 2017).

La date limite d'inscription est le 26 avril 2017. L'inscription peut se faire par voie postale ou par mail, par un joueur, un club (voir un comité ou une ligue) en utilisant la fiche d'inscription, directement auprès de l'organisateur dont les coordonnées figure sur cette même fiche.

Les montants d'engagement sont de (réglables avant la date limite d'inscription par virement ou chèque) :

- 10 euros pour 1 tableau
- 15 euros pour 2 tableaux
- 20 euros pour 3 tableaux

- 2) Les matchs se joueront selon les règles de la FFBad. Le n° d'autorisation est le « 16.GEST.67/TI.E./002 » Les joueurs engagés doivent être en règle auprès de la FFBad, en particulier en ce qui concerne la licence et le contrôle médical. Le tournoi est ouvert aux licenciés UNSS ainsi qu'aux licenciés Sport adapté et au pays limitrophes. Les tableaux poussins et minibads se disputeront sur des terrains adaptés (filet à 1m40, couloir du fond retirés).
- 3) A l'appel de son nom, tout(e) joueur(euse) qui ne se présente pas sur le terrain après un délai de 5 minutes pourra être disqualifié(e) par le juge arbitre, quelque soit le niveau de la compétition.
- 4) Un arrêt de 2 minutes est permis entre chaque set. Dès qu'un joueur arrive à 11 dans un set, un arrêt de 60 secondes est autorisé. Deux personnes par joueur sont autorisées à pénétrer sur le plateau de jeu uniquement pendant cet arrêt. Le coaching n'est autorisé que pendant les arrêts à 11 ou entre chaque set (coaching permanent interdit).
- 5) Le temps d'échauffement sur le terrain est fixé à 3 minutes à partir de l'appel du match. Le temps de repos entre 2 matchs consécutifs est de 20 minutes. Les matchs sont auto-arbitrés, sauf pour les phases finales et demi-finales (les matchs seront arbitrés dès les demi-finales). Tout participant peut être appelé à assumer les fonctions de scoreur ou de juge de ligne, notamment à partir des Demi-finales. La feuille de match est à remettre à la table de marque par le vainqueur (ou l'Arbitre, selon les cas), aussitôt le match terminé.

- 6) L'ordre des matches suivra dans la mesure du possible la numérotation du programme. L'horaire qui y figure est donné à titre indicatif. Tout joueur ayant commencé la compétition, pourra être appelé jusqu'à 60 minutes avant l'heure de son prochain match. Pour les tableaux ayant pu faire l'objet de modifications après l'impression, ce sera la version affichée qui fera foi. Les joueurs désirant quitter la salle entre deux matchs sont priés de s'adresser à la table de marque.
- 7) Le volant officiel est le YONEX AS 30. En cas de désaccord entre joueurs, il sera utilisé. Les volants sont fournis par l'organisateur pour les Finales. Hors finales, les volants sont à la charge des joueurs (partage). Tout volant touchant le plafond est compté faute tout le temps (toutefois, en raison du rideau du terrain central de la salle Herrade qui est gênant, un let sera accordé au service).
- 8) Une tenue correcte sur les terrains est exigée, conforme à la circulaire fédérale en vigueur (Pas de bermudas, cyclistes...).
- 9) Le juge-arbitre de la compétition est Monsieur Jean-François Dalle, son adjoint est Monsieur Emmanuel Rietherer.
- 10) L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou accident. Il est prudent de ne pas laisser d'objets de valeur dans les vestiaires, ni dans les voitures.
- 11) Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (voir règlement des forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard, par tout moyen, dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives à la Ligue d'Alsace de Badminton (4 rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG). Dans le cas d'une absence (justifiée ou forfait volontaire) d'un des deux partenaires de doubles, celui-ci pourra être remplacé par un autre joueur, si le tableau n'a pas débuté.
- 12) Le comité d'organisation compte sur la régularité et la bonne humeur de tous, pour que le tournoi se déroule dans une bonne ambiance et dans un environnement propre. Les participants, joueurs, coachs, accompagnateur devront respecter le règlement intérieur en vigueur dans la salle.
- 13) Conformément à l'application de l'interdiction de fumer dans les lieux publics à partir du 1^{er} février 2007, nous vous demandons de NE PAS FUMER DANS LES SALLES, y compris à la buvette. Par ailleurs aucun récipient en verre ne sera accepté dans les tribunes ou sur le plateau de jeu. Pour vos déchets, des poubelles seront mises à votre disposition.
- 14) Après le tirage au sort, aucun remboursement ne sera effectué.

Toute participation à l'AXELCUP implique l'acceptation de tous les articles de ce règlement qui sera affiché dans la salle.

Le comité d'organisation